



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens:

[Belgostat On-line](#)

[Information générale](#)

Comptes régionaux 2007: Premiers résultats selon la méthode définitive

L'Institut des comptes nationaux (ICN) publie ce jour la première version des résultats régionaux relatifs à la valeur ajoutée brute aux prix de base, à la rémunération des salariés – les deux exprimées à prix courants – et au nombre de salariés pour l'année 2007. Ces chiffres ont été établis selon la méthode définitive.

La valeur ajoutée brute à prix courants a progressé de 5,9 p.c. en Flandre, de 4,5 p.c. en Wallonie et de 4,4 p.c. à Bruxelles. Tant en Flandre qu'à Bruxelles, la croissance s'est accélérée par rapport à 2006. En Wallonie, l'augmentation est demeurée en deçà de la forte hausse enregistrée en 2006.

La progression plus soutenue en Flandre que dans les deux autres régions s'explique principalement par la contribution plus élevée des branches d'activité "commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques" (1 point de pourcentage, contre 0,5 en Wallonie) et "transports et communications" (0,5 point de pourcentage, contre 0,2 en Wallonie et 0 à Bruxelles). Par ailleurs, les branches d'activité "immobilier, location et services aux entreprises" (1,9 point de pourcentage), "industrie" (0,7 point de pourcentage), "construction" (0,5 point de pourcentage) et "santé et action sociale" (0,5 point de pourcentage) ont aussi apporté une contribution substantielle en 2007.

En Wallonie, l'augmentation de la valeur ajoutée brute est surtout attribuable aux branches d'activité "immobilier, location et services aux entreprises" (1,5 point de pourcentage), "industrie" (0,8 point de pourcentage), "commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques" (0,5 point de pourcentage) et "construction" (0,5 point de pourcentage).

Tout comme dans les deux autres régions, la branche d'activité "immobilier, location et services aux entreprises" a fourni la contribution la plus importante à la croissance à Bruxelles (1,8 point de pourcentage). Viennent ensuite les branches d'activité "commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques" (0,8 point de pourcentage), "activités financières" (0,5 point de pourcentage), "administration publique et défense et sécurité sociale obligatoire" (0,5 point de pourcentage) et "éducation" (0,5 point de pourcentage).

La vive contraction de la valeur ajoutée dans l'industrie automobile est en partie à l'origine de la contribution négative de l'industrie à la croissance à Bruxelles (-0,2 point de pourcentage). Cette évolution contraste singulièrement avec les bonnes performances de l'industrie en Wallonie, qui y fournit une contribution substantielle à la croissance pour la deuxième année consécutive. En 2006, celle-ci était principalement attribuable à l'industrie chimique et à la branche d'activité "métallurgie et travail des métaux". En 2007, outre cette dernière, la branche d'activité "fabrication de machines et équipements" a affiché une progression substantielle. En Flandre également, la branche d'activité "métallurgie et travail des métaux" explique, dans une large mesure, la bonne tenue de l'industrie en 2007.

En 2007, la rémunération des salariés a augmenté de 6,1 p.c. à Bruxelles, de 5,4 p.c. en Flandre et de 4,3 p.c. en Wallonie. Par rapport à l'évolution de la valeur ajoutée à prix courants, les salaires ont progressé plus nettement à Bruxelles – surtout dans l'industrie, notamment dans l'industrie automobile en raison d'indemnités de licenciement –, alors que la croissance de ces derniers en Flandre et en Wallonie est demeurée légèrement inférieure à celle de la valeur ajoutée.

À Bruxelles, les branches d'activité qui ont le plus contribué à la hausse de la rémunération des salariés en 2007 ont été – outre la branche "immobilier, location et services aux entreprises", qui a apporté la contribution la plus importante dans les trois régions – les branches d'activité "activités financières", "fabrication de matériel de transport", "éducation" et "administration publique". En Flandre, il s'agissait des branches d'activité "commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques", "santé et action sociale", "éducation" et "industrie", et en Wallonie, des branches d'activité "industrie", "santé et action sociale" et "commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques".

L'augmentation plus soutenue des salaires à Bruxelles par rapport aux deux autres régions est essentiellement due à la contribution nettement plus élevée des activités financières et de l'industrie automobile. La progression plus vive en Flandre qu'en Wallonie est principalement attribuable à la branche d'activité "commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques". La contribution de l'industrie à la hausse des salaires est beaucoup plus grande en Wallonie que dans les deux autres régions et a surtout été soutenue par une croissance relativement forte des salaires dans l'industrie chimique.

En 2007, l'emploi salarié a progressé d'un peu plus de 39 000 personnes en Flandre, soit un accroissement de l'ordre de 1,9 p.c., et de plus de 15 800 personnes en Wallonie, à savoir 1,7 p.c. Pour ces deux régions, il s'est agi d'une progression presque équivalente à celle de 2006. À Bruxelles, après avoir fléchi de 1 p.c. en 2006, le nombre de travailleurs s'est accru de 7 900 unités, ce qui correspond à une augmentation de 1,3 p.c.

Dans les trois régions, le nombre de salariés a enregistré la hausse la plus marquée dans la branche d'activité "immobilier, location et services aux entreprises", qui a contribué à la croissance de l'emploi salarié à hauteur de 0,9 point de pourcentage tant en Flandre qu'à Bruxelles et à concurrence de 0,7 point de pourcentage en Wallonie.

Viennent ensuite comme principales contributrices à la croissance en Flandre, les branches d'activité "commerce, réparations automobiles et d'articles domestiques" (0,5 point de pourcentage) et "santé et action sociale" (0,3 point de pourcentage). En Wallonie également, ces deux branches d'activité, de même que celle de la "construction", ont compté parmi celles ayant présenté la plus forte croissance, apportant chacune une contribution de 0,3 point de pourcentage.

Outre la branche d'activité "immobilier, location et services aux entreprises" citée plus haut, les branches d'activité "administration publique" (0,5 point de pourcentage) et "éducation" (0,3 point de pourcentage) ont aussi largement concouru à l'accroissement du nombre de salariés à Bruxelles. Dès lors, près de 60 p.c. de l'augmentation totale à Bruxelles a émané du secteur public. En Flandre, à peine 10 p.c. de la croissance se situaient dans l'administration publique, alors que le nombre de travailleurs y a même reculé en Wallonie.

Cette dernière est la seule région à avoir enregistré une progression de l'emploi salarié dans l'industrie en 2007 (+1 100 personnes), et ce pour la première fois depuis 2002. Cette évolution est principalement due aux branches d'activité "industrie chimique" et "fabrication de machines et équipements". En 2007, ces deux branches d'activité dénombraient près de 700 personnes actives de plus qu'en 2006. Les deux autres régions ont accusé un nouveau recul du nombre de travailleurs occupés dans l'industrie.

Informations supplémentaires:

- *La valeur ajoutée brute aux prix de base, augmentée des impôts sur les produits et diminuée des subventions sur les produits, donne le produit intérieur brut (PIB). Ce dernier est réparti entre les unités géographiques comme la valeur ajoutée brute. En raison des impôts et subventions sur les produits, le PIB ne permet pas une répartition par branche d'activité.*
- *Tous les résultats sont cohérents avec ceux de la publication "Comptes nationaux, Partie 2: Comptes et tableaux détaillés, 1999-2008", publiés par l'ICN à la fin du mois de septembre 2009.*
- *La publication de l'ensemble des comptes régionaux, à savoir la valeur ajoutée brute aux prix de base, à prix courants et en volume (les taux de croissance économique au niveau régional), l'emploi, la rémunération des salariés, la formation brute de capital fixe et le compte des ménages est prévue pour fin mars 2010.*

TABLEAU 1: VALEUR AJOUTÉE BRUTE AUX PRIX DE BASE, À PRIX COURANTS

Economie totale (S.1)	Millions d'euros			Importance relative par unité géographique (p.c.)		Evolution par rapport à l'année précédente (p.c.)	
	2005	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Région de Bruxelles-Capitale	51 622,3	53 335,5	55 695,6	18,8	18,7	3,3	4,4
Région flamande	154 956,6	163 415,0	173 036,3	57,7	58,0	5,5	5,9
Anvers	51 245,5	53 411,7	56 195,9	18,9	18,8	4,2	5,2
Limbourg	16 844,4	18 002,7	19 197,6	6,4	6,4	6,9	6,6
Flandre orientale	31 670,5	33 382,0	35 595,8	11,8	11,9	5,4	6,6
Brabant flamand	27 943,8	29 648,5	31 389,3	10,5	10,5	6,1	5,9
Flandre occidentale	27 252,4	28 970,1	30 657,7	10,2	10,3	6,3	5,8
Région wallonne	63 106,6	66 391,7	69 374,4	23,4	23,3	5,2	4,5
Brabant wallon	9 126,1	9 624,2	10 040,5	3,4	3,4	5,5	4,3
Hainaut	21 775,7	22 723,8	23 674,4	8,0	7,9	4,4	4,2
Liège	19 578,6	20 628,1	21 731,4	7,3	7,3	5,4	5,3
Luxembourg	4 514,5	4 825,3	4 972,4	1,7	1,7	6,9	3,0
Namur	8 111,7	8 590,3	8 955,7	3,0	3,0	5,9	4,3
Unité extra-régionale	154,3	152,1	156,7	0,1	0,1	-1,4	3,0
Le Royaume	269 839,8	283 294,3	298 263,0	100,0	100,0	5,0	5,3

TABLEAU 2: VALEUR AJOUTÉE BRUTE AUX PRIX DE BASE, À PRIX COURANTS, PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ, ANNÉE 2007

Branche d'activité	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Le Royaume	
	Croissance (p.c.)	Contribution à la croissance (points de p.c.)	Croissance (p.c.)	Contribution à la croissance (points de p.c.)	Croissance (p.c.)	Contribution à la croissance (points de p.c.)	Croissance (p.c.)	Contribution à la croissance (points de p.c.)
Agriculture, chasse et sylviculture	11,5	0,0	-0,5	0,0	5,8	0,1	1,4	0,0
Pêche, pisciculture et aquaculture	-	-	4,4	0,0	-41,7	0,0	1,6	0,0
Extraction de produits non énergétiques	22,2	0,0	-2,4	0,0	-14,5	-0,1	-9,9	0,0
Industrie	-3,2	-0,2	3,3	0,7	4,7	0,8	3,2	0,5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,1	0,0	4,7	0,1	0,4	0,0	2,2	0,0
Construction	-1,8	0,0	9,2	0,5	9,5	0,5	8,4	0,4
Commerce; réparations d'automobiles et d'articles domestiques	7,5	0,8	7,2	1,0	4,8	0,5	6,8	0,9
Hotels et restaurants	7,6	0,1	6,0	0,1	7,8	0,1	6,7	0,1
Transports et communications	0,2	0,0	5,8	0,5	3,1	0,2	3,8	0,3
Activités financières	2,7	0,5	1,7	0,1	0,0	0,0	2,1	0,1
Immobilier, location et services aux entreprises	8,1	1,8	7,9	1,9	6,6	1,5	7,6	1,8
Administration publique	4,6	0,5	3,4	0,2	1,7	0,2	3,3	0,2
Education	10,4	0,5	4,4	0,3	2,7	0,2	4,7	0,3
Santé et action sociale	6,0	0,3	6,9	0,5	4,1	0,4	6,0	0,4
Services collectifs, sociaux et personnels	2,8	0,1	9,2	0,2	5,9	0,1	6,5	0,2
Services domestiques	-11,4	0,0	-7,8	0,0	-9,1	0,0	-8,8	0,0
Total	4,4	4,4	5,9	5,9	4,5	4,5	5,3	5,3

TABLEAU 3: RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS, À PRIX COURANTS

Economie totale (S.1)	Millions d'euros			Importance relative par unité géographique (p.c.)		Evolution par rapport à l'année précédente (p.c.)	
	2005	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Région de Bruxelles-Capitale	30 696,9	31 233,6	33 126,5	19,6	19,7	1,7	6,1
Région flamande	85 321,3	89 999,2	94 875,3	56,4	56,5	5,5	5,4
Anvers	28 003,1	29 405,9	30 922,8	18,4	18,4	5,0	5,2
Limbourg	9 658,6	10 275,5	10 814,2	6,4	6,4	6,4	5,2
Flandre orientale	17 282,0	18 196,6	19 187,7	11,4	11,4	5,3	5,4
Brabant flamand	15 971,6	16 921,0	18 003,2	10,6	10,7	5,9	6,4
Flandre occidentale	14 406,0	15 200,2	15 947,4	9,5	9,5	5,5	4,9
Région wallonne	36 189,0	38 106,2	39 754,1	23,9	23,7	5,3	4,3
Brabant wallon	4 776,8	5 146,2	5 547,2	3,2	3,3	7,7	7,8
Hainaut	12 681,8	13 281,3	13 776,9	8,3	8,2	4,7	3,7
Liège	11 582,0	12 117,9	12 592,7	7,6	7,5	4,6	3,9
Luxembourg	2 491,3	2 658,8	2 728,3	1,7	1,6	6,7	2,6
Namur	4 657,1	4 902,0	5 109,0	3,1	3,0	5,3	4,2
Unité extra-régionale	142,9	140,3	144,4	0,1	0,1	-1,8	2,9
Le Royaume	152 350,1	159 479,3	167 900,3	100,0	100,0	4,7	5,3

TABLEAU 4: NOMBRE DE SALARIÉS (PERSONNES)

Economie totale (S.1)	Millions d'euros			Importance relative par unité géographique (p.c.)		Evolution par rapport à l'année précédente (p.c.)	
	2005	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Région de Bruxelles-Capitale	601 306	595 469	603 359	16,5	16,4	-1,0	1,3
Région flamande	2 027 315	2 063 947	2 103 158	57,2	57,3	1,8	1,9
Anvers	624 995	636 419	647 328	17,6	17,6	1,8	1,7
Limbourg	254 259	260 133	265 910	7,2	7,2	2,3	2,2
Flandre orientale	425 866	433 004	441 821	12,0	12,0	1,7	2,0
Brabant flamand	336 167	342 853	349 836	9,5	9,5	2,0	2,0
Flandre occidentale	386 028	391 538	398 263	10,8	10,8	1,4	1,7
Région wallonne	932 123	947 579	963 444	26,3	26,2	1,7	1,7
Brabant wallon	102 380	105 974	109 978	2,9	3,0	3,5	3,8
Hainaut	338 256	343 690	349 103	9,5	9,5	1,6	1,6
Liège	299 884	303 456	307 643	8,4	8,4	1,2	1,4
Luxembourg	69 518	70 572	71 445	2,0	1,9	1,5	1,2
Namur	122 085	123 887	125 275	3,4	3,4	1,5	1,1
Unité extra-régionale	2 670	2 455	2 421	0,1	0,1	-8,1	-1,4
Le Royaume	3 563 414	3 609 450	3 672 382	100,0	100,0	1,3	1,7